



Plainte a la police injustifier

Par **benou123456**, le **15/09/2008** à **18:51**

coucou alors voila j'ai un problème mon beau frère m'accuse d'un acte que je n'est pas commis il m'accuse plus particulièrement d'être venu chez lui armé pour le tuer et il a même porter plainte contre moi mais le jour ou il m'accuse d'avoir fait sa je n'est pas chez moi j'étais invité chez des amis mais lui il reste sur ses propos et il ma dit d'attendre la convocation de la gendarmerie donc je voudrais savoir si moi a mon tour je peux porte plainte contre lui pour diffamation?

Par **JamesEraser**, le **15/09/2008** à **20:41**

[citation]il ma dit d'attendre la convocation de la gendarmerie donc je voudrais savoir si moi a mon tour je peux porte plainte contre lui pour diffamation?[/citation]
Absolument et je vous le conseille vivement !
Citez les témoins dans l'audition qui va être recueillie et déposez plainte.
La gendarmerie qualifiera éventuellement une **dénonciation de faits mensongers ayant entraîné une enquête inutile**.
Une infraction de plus...!
Experatooment